



CERTIFICAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Ce document fournit des informations utiles sur la performance énergétique du bâtiment (PEB). Des explications et informations complémentaires plus détaillées figurent dans les pages suivantes.

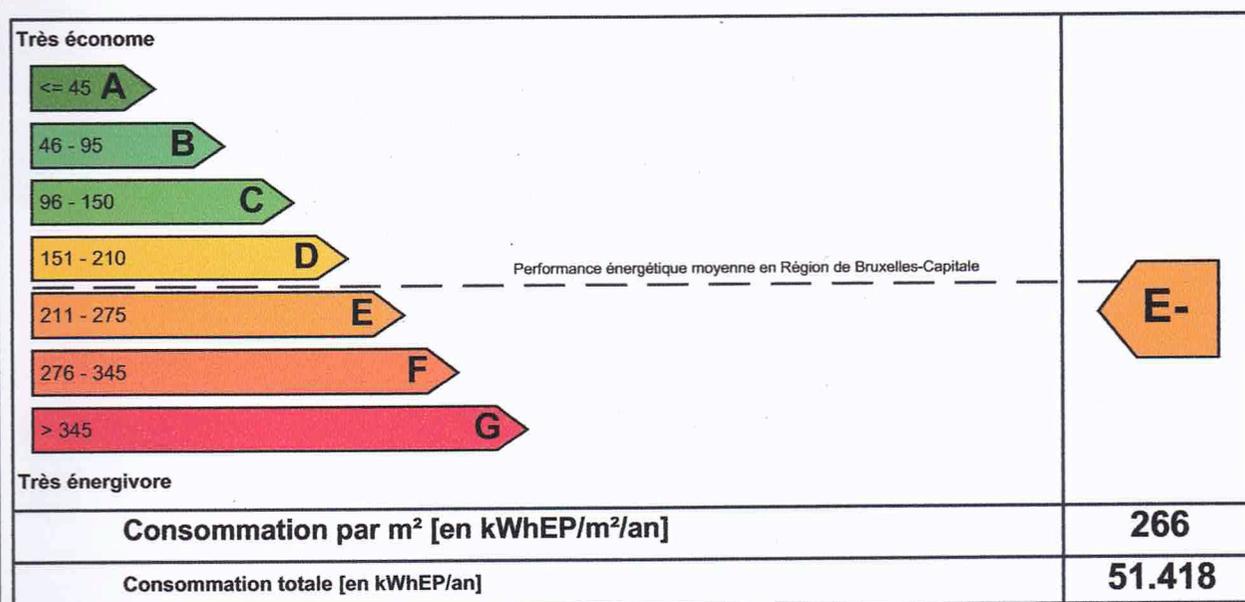
REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Boulevard Clovis 20
1000 BRUXELLES
Appt. RDC + s-sol + annexe AR
Superficie: 194 m²



Certificat PEB valide jusqu'au: 24/11/2024

1 Performance énergétique du bâtiment



2 Emissions CO2

Emissions annuelles de CO2 par m² [kg CO2/m²/an]

PEU

BEAUCOUP

57

3 Recommandations

Les 3 premières recommandations pour améliorer la performance énergétique sont:

1. Installer un système de ventilation permettant la ventilation contrôlée du logement.
2. Isoler les conduites de distribution du chauffage central dans les espaces non chauffés au moyen de produits adaptés.
3. Isoler les murs extérieurs.

Retrouvez plus de détails et d'autres recommandations dans les pages suivantes.

4 Informations administratives

Certificat délivré le: 24/11/2014

Affectation:

Habitation individuelle

Certificat PEB n°: 20141124-0000254192-01-0

Oui | Non

Présence d'une attestation de réception du système de chauffage:

Oui Non

Si oui, est-elle conforme?

Oui Non

Présence d'un rapport de diagnostic:

Oui Non

Coordonnées du certificateur PEB:

Nom: THOUVENEL Sylvain

Numéro d'agrément:

001026326

Société: CertiBru.com